

Le conditionnel est un mode qui comporte trois temps : **le présent** (temps simple), **le passé 1ère forme** et **le passé 2ème forme** (temps composés).

Le passé 2ème forme est un temps rare employé uniquement à l'écrit dans les textes littéraires.

La formation du conditionnel présent et passé de verbes

- **Le conditionnel présent** se forme sur le radical du futur avec les terminaisons de l'imparfait. Ces terminaisons sont donc :

-rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -ront

Attention à la terminaison de la première personne du singulier qui se prononce comme celle de l'indicatif futur.

Demain, je gagnerai le match. (Action certaine 4 indicatif futur)

Les valeurs du conditionnel :

Le mode conditionnel est utilisé:

- Pour les actions qui sont soumises à une **condition** pour émettre des hypothèses :
*Nous **irions** nous promener, s'il faisait beau.*

Condition : le beau

temps

- Pour exprimer une **action incertaine** : *Les troupes sont groupées à la frontière et **pourraient** intervenir dans le conflit dans les heures qui viennent.*
- Dans les **formules de politesse** : **Pourrais-tu** me passer de l'eau, s'il te plaît ?